La V'Oie de Baie-du-Febvre Janvier 2018

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL....

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité.

Meilleurs vœux ! Que la paix et la joie soient avec vous tous les jours de l'année nouvelle !

NOËL DU PAUVRE; HOMMAGE À SOLANGE COMTOIS LEMIRE

Le 1er décembre dernier lors de la diffusion du Téléthon Le Noël du Pauvre édition 2017, un hommage était rendu aux bénévoles assidus dont Solange Comtois Lemire fait partie depuis 40 ans.

Madame Comtois Lemire est la déléguée de la zone Rive Sud au conseil d'administration du Noël du Pauvre et lors de la journée de la collecte annuelle, elle supervise le comité des bénévoles de notre municipalité.

Nos meilleures félicitations! C'est un hommage bien mérité.

janvier 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2	3	4 encombrants 	5	6
7	8 Baie du-Febvre SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	9	10 Dîner des dames	11 	12	13
14	15 FADOQ jeux variés,café, gateaux 13h30	16	17	18 	19	20
21	22	23	24	25 	26	27
28	29	30	31			

DES NOUVELLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

Baie du-Febvre

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les lundis 8 janvier 2018 et 5 février 2018 à la salle du conseil municipal située au 298, Rte Marie-Victorin.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES AUX DEUX SEMAINES

Veuillez noter les dates pour la collecte des ordures ménagères : 4 et 18 janvier 2018 et le 1er février 2018.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 4 janvier 2018. N'oubliez pas de sortir vos encombrants le mercredi soir.

CONGÉ DE LA PÉRIODE DES FÊTES

Pour la Période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du lundi 25 décembre 2017 jusqu'au vendredi 5 janvier 2018. Nous serons de retour lundi le 8 janvier prochain.

Pour des urgences concernant l'aqueduc ou la voirie, veuillez contacter Denis Lemire au 819-293-9064.

NEIGE DANS LES RUES ET SUR LE TROTTOIR

Lors du déneigement des terrains privés, il est **INTERDIT DE POUSSER LA NEIGE DANS LES RUES OU SUR LE TROTTOIR** sous peine de recevoir une amende.

PERMIS DE COLPORTAGE

N'hésitez pas à demander aux colporteurs qui vous sollicitent s'ils ont un permis de la municipalité pour le colportage. Sinon, référez-les au bureau municipal car le permis est obligatoire. Pour votre information, ce permis est identifié au nom de la municipalité de Baie-du-Febvre. Le colportage est réglementé dans la municipalité et l'application de ce règlement est assurée par la Sûreté du Québec.

SOYEZ VIGILANTS

Depuis quelques semaines plusieurs vols ont été rapportés dans la municipalité. Assurez-vous de bien verrouiller votre résidence ainsi que vos portières de voitures et autres dépendances.

AU CONSEIL CE MOIS-CI...

ADOPTION BUDGET 2018 ET RÈGLEMENT DE TAXATION

Le budget et le règlement de taxation pour l'année financière 2018 ont été adoptés par le conseil municipal le 18 décembre dernier. Le taux de taxes pour 2018 sera diminué de 0.0026. Vers la fin du mois de janvier 2018, vous recevrez vos comptes de taxes. Ceux-ci pourront être acquittés en 4 VERSEMENTS ÉGAUX. Les dates de versements seront 1er mars, 1er mai, 1er juillet et 1er septembre 2018. Il est très important de respecter les dates de paiements afin d'éviter les frais d'intérêts.

SOMMES DUES PAR LES CONTRIBUABLES

Conformément aux dispositions de l'article 1023 du Code municipal, les arrérages de taxes impayées doivent être transmis à la MRC Nicolet-Yamaska pour procédure de vente pour non-paiement de taxes municipales. Les propriétaires concernés seront avisés par la direction générale.

NOUVELLE COORDONNATRICE À LA BIBLIO

Nous avons le plaisir de vous informer de la nomination de Madame Nathalie Grandmont à titre de nouvelle coordonnatrice à notre bibliothèque municipale. Beaucoup de projets et de nouveautés sont à venir!

CONTRIBUTION MUNICIPALE AU PROJET NICARAGUA

La Municipalité de Baie-du-Febvre a contribué financièrement pour un montant de 100$ en participant au 14e stage de solidarité internationale au Nicaragua de l'École Secondaire Jean-Nicolet.

FONDATION BÉCANCOUR NICOLET-YAMASKA

La Municipalité s'est engagée à souscrire à la campagne de financement de la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska pour une somme totale de 2 477.50 $ payable sur cinq (5) ans, à raison de 495,50 $ / année, correspondant à 0,50$ par résident.

!!!! important !!!!

N'oubliez pas de noter le nouveau numéro de la municipalité soit le 819-519-6422. Puisque bientôt le 450-783-6422 ne sera plus en fonction.

merci

Janvier c'est le mois de l'Alzheimer…

Il y a malheureusement un trop grand nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées. Cela veut également dire que plusieurs personnes proches aidantes doivent concilier avec la maladie. En ce mois de l'Alzheimer, l'Appui Centre-du-Québec tient à souligner l'importance de leur présence et de leur soutien aux personnes atteintes…

Pour de l'écoute, de l'information ou connaître les ressources qui existent près de vous, appelez la ligne Info-Aidant 1 855 852-7784 ou visitez le www.lappui.org/Centre-du-Quebec

Coin du babillard

Avis à tous !

Cet espace est pour vous , que ce soit pour souligner un anniversaire, une naissance, un hommage ou des félicitations.

Cette rubrique a pour but de souligner les moments importants dans la vie des baievillois! Nous comptons donc sur votre participation.

Pour publier sur notre babillard nous faire parvenir vos informations, veuillez contacter la Municipalité de Baie-du-Febvre:

par téléphone au 819-519-6422

par courriel à: journalbaie@hotmail.com

fadoq

Pour ceux qui aiment se divertir, le 15 janvier à 13h30, le local sera ouvert à tous pour jouer à vos jeux favoris. Une collation sera servie et c'est gratuit. Plus il y a de participants, plus on a de plaisir. Amenez un ami.

Le 14 février nous fêterons la St-Valentin au sous-sol de l'église avec un dîner et une conférence pour aîné-avisé. Ce sont des trucs donnés par un policier à la retraite pour rester en sécurité.

Toujours au sous-sol de l'église, le 14 mars sera notre repas de cabane à sucre. Les visioconférences devraient avoir lieu le 6 mars sur le deuil et le 5 avril sur le bonheur par la méditation. Ces dates restent à confirmer. Merci de participer en grand nombre.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2020; SUIVI DE L'AN 1

Lors d'une soirée publique tenue au théâtre Belcourt, le 12 décembre dernier, Monsieur le Maire Claude Lefebvre a fait la présentation du suivi de l'an 1 de la « Planification stratégique 2016-2020 ». Chacun des axes de développements et des actions réalisées depuis le dépôt de la planification ont été présentés à la population. Le conseil municipal est fier du suivi rigoureux résultant de la démarche de planification stratégique. La réalisation des objectifs énoncés dans la démarche nous démontre que Baie-du-Febvre vole résolument vers l'avenir…. . . . . .

Baie du-Febvre

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE - BUDGET 2018
ADOPTÉ LE 18 DÉCEMBRE 2017

REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière		
Taxes foncières		
- générales; taux 0.9260	563 427$	
- agricoles; taux 0.72	701 058$	
Taxes foncières spéciales		
-Règlements d'emprunt; taux 0.1274 (applicables à l'ensemble)	201 551$	
-Règl. emprunt rue Verville / Antonio-Élie (secteur) taux : 7.556 / pied front	6 408$	
-Règl. Emprunt égoûts rue de l'Église (secteur) tarif fixe : 1302.74 ch. propriétaire	13 027$	
		1 485 471$
Tarification		
Ramassage des ordures; 132,50 $ par logement 132,50 $ par commerce 132,50 $ par industrie		61 215$
Eau; 130,00$ / 20 000 gallons / 6 mois		
+ 5,25$ / 1 000 gallons add.	217 245$	
- Participation municipalités	20 000$	
		237 245$
Compensation tenant lieu de taxes:		
- Gouvernement du Québec	6 000$	
- Gouvernement du Canada	14 500$	
		20 500$
Autres revenus (permis, mutations, intérêts, etc...)		42 040$
Transferts conditionnels		9 942$
- Subv. prise en charge chemins		
TOTAL DES REVENUS:		**1 856 413$**

DÉPENSES		
Administration générale		428 724$
Sécurité publique - Police - Service incendie	 130 000$ 118 826$	
		248 826$
Transport - Voirie (chemins, trottoirs) - Enlèvements de la neige - Éclairage des rues - Transport des handicapés	 159 346$ 75 524$ 5 000$ 3 400$	
		243 270$
Hygiène du milieu - Purification et traitement eau - Distribution de l'eau - Épuration des eaux usées - Réseau d'égouts - Ramassage des ordures - Cours d'eau	 108 300$ 155 361$ 19 350$ 6 500$ 65 915$ 14 325$	
		369 751$
Santé & bien-être - Logement social - Autres - Église	 9 000$ 2 224$ 19 205$	
		30 429$
Urbanisme CLD	18 291$ 4 548$	
		22 839$
Loisirs et culture - Parc - Bibliothèque - Activités récréatives (loisirs) - Centre d'interprétation - Théâtre Belcourt	 49 322$ 30 867$ 43 095$ 17 975$ 56 225$	
		197 484$
Service de la dette et frais de financement		222 985$
Remboursement fonds de roulement		
Activités d'investissement		92 105$
TOTAL DES DÉPENSES:		**1 856 413$**

RETOURNER LES CAILLOUX SOUS MES PAS

Le 29 novembre dernier au Théâtre Belcourt avait lieu le lancement du livre « Retourner les cailloux sous mes pas» de l'auteure Sylvie Charbonneau.

Mme Charbonneau, résidente de notre municipalité y relate son parcours d'une courte histoire à l'autre. Pour se procurer son livre communiquez avec elle au 819-698-2174

JOYEUSES FÊTES !

Nous profitons de la magie des Fêtes pour vous remercier de votre fidélité.
Que Noël et la nouvelle année vous apportent tout ce que vous désirez !
Nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité !

Horaire pendant la période des Fêtes	
Lundi 25 décembre	Fermé
Mardi 26 décembre	Fermé
Mercredi 27 décembre	Ouvert
Jeudi 28 décembre	Ouvert
Vendredi 29 décembre	Ouvert
Lundi 1er janvier	Fermé
Mardi 2 janvier	Fermé
Mercredi 3 janvier	Ouvert

Desjardins
Caisse de Nicolet

Saviez-vous que vous pouvez nous joindre 7 jours sur 7 grâce à notre horaire téléphonique prolongé et ce, même pendant les congés des Fêtes : de 6h à 22 h en semaine et de 8 h 30 à 16 h le week-end. Disponibles en tout temps : guichets automatiques, AccèsD téléphone, Internet et mobile.

819 293-8570 • 1 877 393-8570

Caisse Desjardins de Nicolet

L'association forestière du sud du Québec (AFSQ) a réalisé un répertoire intitulé « Informations pratiques pour les propriétaires de boisé » qui décrit les ressources et les services offerts aux propriétaires de boisés de notre région. Pour de plus amples informations visiter le

https://afsq.org/wp-content/uploads/2017/12/c-d-q_ressources_proprio_boise.pdf

FÉLICITATIONS À PAVAGE 132

Nous tenons à féliciter Monsieur Martin Proulx de Pavage 132 pour l'investissement de son entreprise. Voici un exemple du Développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska dans l'accompagnement pour nos entrepreneurs régionaux.

RENCONTRE DES DAMES

Les dames du déjeuner sont heureuses de vous convier au premier dîner de l'année, le mercredi 10 janvier au Resto Madame Claire de Baie-du-Febvre. Important de réserver votre place auprès de Madeleine au 450-783-6270

Service d'aide à domicile

Dolores Lemire
Préposée aux bénéficiaires diplômée

Tél. : 450 783-7654
Cell. : 819 701-6157
doloreslemire@hotmail.com

Communiqué

Les cendres chaudes

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser

•Videz régulièrement les cendres du foyer.
•Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
•Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
•Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
•Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
•Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
•Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention!
Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

Attention!
LA PRÉVENTION, c'est l'affaire de tous, soyons vigilants!
Source : MSPQ Pour information : Alain Auger, directeur.

LA V'OIE DE BAIE-DU-FEBVRE
Vous pouvez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante:
journalbaie@hotmail.com
La date de tombée pour les articles est le **15 de chaque mois** pour annoncer un évènement qui aura lieu le mois suivant (non le mois en cours)

MISE EN PAGE Nathalie Beausoleil, Adjointe à la direction
IMPRESSION Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 475 exemplaires

À LA BIBLIOTHÈQUE

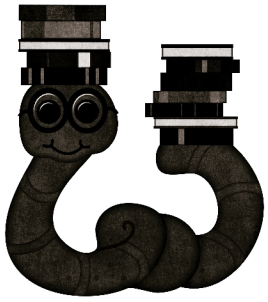

DU NOUVEAU , DU NOUVEAU , DU NOUVEAU

La bibliothèque possède maintenant sa page facebook. Dépêchez-vous d'aller aimer la page " Bibliothèque Baie du Febvre " afin d'être à l'affût des nouveautés et activités que les bénévoles auront à vous proposer.

Justement l'équipe a une nouvelle idée qui mijote et nous avons besoin de votre aide afin de la réaliser. Nous sommes à la recherche de différents livres, albums, revues ou romans pour enfant et adulte. Si vous en possédez à la maison et que vous ne les utiliser plus et qui sont encore en bon état.

Vous pouvez les remettre directement à la bibliothèque, au bureau municipal ou en communiquant directement avec la coordonnatrice Nathalie Grandmont au 450-783-6461 qui pourra aller les recueillir directement à votre domicile.

Nous vous rappellons que les heures d'ouverture restent les mêmes soit le mardi et mercredi de 18h30 à 20h00 ainsi que le samedi de 9h30 à 11h00.

Au plaisir de vous y rencontrer !

---

afeas
LA VOIX DES FEMMES

L'AFEAS de Baie-du-Febvre

Nouveauté à l'AFEAS

L'Afeas de Baie-du-Febvre possède deux métiers à tisser qui ne demandent qu'à être utilisé. Nous avons une nouvelle professeure pour vous apprendre les rudiments de tissage sur un métier basse-lisse et à tisser de merveilleux projets du début à la fin.
Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec France Daigle 819-386-1831

Les cours sont offerts aux membres de l'AFEAS. Pour devenir membre cela ne vous en coûte que 35$ par année. Toute une aubaine!

PROGRAMMATION

Théâtre Belcourt
Baie-du-Febvre

Janvier

Jeu 25 janvier
Simon Leblanc
35$

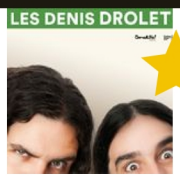

Ven 26 janvier
Les Denis Drolet
35$

Février

Ven 9 février
Julien Lacroix -
Mehdi Bousaidan
23$

Sam 17 février
Galant tu perds ton
temps
28$

Sam 24 février
Pauline Martin,
Gary Boudreault
38$

Mars

Sam 10 mars
Tire le coyote
28$

Ven 16 mars
Calum Graham
22$

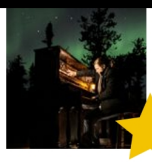

Ven 23 mars
Roman Zavada
23$

LAISSEZ-VOUS BELCOURTISER

Avril

Ven 6 avril
Nicolas Jobin
23$

Dim 8 avril
Théâtre à Tempo
enf. 8$, adul 15$

Ven 13 avril
François Massicotte
35$

Sam 14 avril
Véronique Labbé
26$

JVen 20 avril
Christine Tassan et les
Imposteures
25$

Ce mois-ci

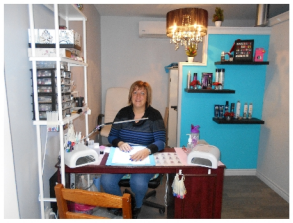

Josey Ménard
Esthéticienne, électrolyse, technicienne en pose d'ongles

Je suis dans le domaine de la pose d'ongles depuis 1997, en 2004 j'ai suivi un cours en esthétique, électrolyse. Je vais régulièrement suivre des cours sur les nouveaux produits pour les ongles et les produits visage et corps. J'aime être au goût du jour. Même en vacances je suis sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer sur les tendances. J'aime faire des œuvres d'art sur les ongles de mes clientes. Quand elles arrivent avec des défis ou des questionnements sur l'apparence de leur peau ou des soucis en rapport avec leur peau, j'aime me surpasser pour leur trouver la meilleure crème ou simplement les diriger vers un spécialiste. C'est dans ces moments que mon travail devient une passion.

Je vends les produits Biostétique et Oligodermie.

Apporter cet article à votre rendez-vous et recevez 20% sur votre soin (n'est pas valide sur les produits).

Suivez-moi sur Facebook «Xannie coiffure» pour les nouveautés et les spéciaux sur les soins et produits.